



Répression arbitraire et brutale de la liberté d'expression : l'affaire Nathalie Yamb

Les sanctions de l'UE, les interdictions d'entrée en France et la diffamation politique visaient à faire taire la militante suisse-camerounaise, défenseure de la souveraineté africaine, tout en mettant en danger sa carrière et sa survie économique.

Felix Abt

mar. 13 janv. 2026

De La Chaux-de-Fonds à la renommée panafricaine

Nathalie Yamb (née le 22 juillet 1969 à La Chaux-de-Fonds, en Suisse) est une éminente militante politique, femme d'affaires, spécialiste en communication et influenceuse sur les réseaux sociaux, d'origine suisse et camerounaise. Surnommée

« La Dame de Sotchi » après son discours viral lors du sommet Russie-Afrique de 2019 à Sotchi, elle est devenue une figure centrale des cercles panafricanistes modernes.

Elle critique sans concession l'influence occidentale, en particulier française, en Afrique, dénonçant les politiques néocoloniales (Françafrique), le franc CFA et la présence des forces militaires françaises. Grâce à des plateformes telles que YouTube, Facebook et X, où elle compte des centaines de milliers d'abonnés, elle s'est constitué un large public francophone en défendant la souveraineté africaine, la responsabilité démocratique et le rejet de l'ingérence étrangère. Son activisme s'enracine dans la défense de la liberté d'expression et dans la résistance aux structures de pouvoir qu'elle juge légitimement prédatrices — une analyse que je peux personnellement confirmer après avoir vécu et travaillé en Afrique.

Contexte et carrière

- Née d'une mère suisse et d'un père camerounais, tous deux issus de milieux ouvriers, Yamb a grandi en partie au Cameroun et a étudié les sciences politiques, le journalisme et la communication en Allemagne.
- Elle a occupé des postes à responsabilité, notamment dans les domaines des ressources humaines et du développement organisationnel chez MTN Group (2007-2014) et A.P. Møller-Mærsk (2005-2007).
- Dans les années 2010, elle a été conseillère exécutive de Mamadou Koulibaly et de son parti d'opposition LIDER en Côte d'Ivoire.
- Sa notoriété internationale s'est accrue en octobre 2019 grâce à son discours passionné lors du sommet Russie-Afrique à Sotchi, dans lequel elle a dénoncé le pillage des ressources africaines par la France et sa promotion de l'instabilité, s'attirant ainsi les foudres du gouvernement français.



Nathalie Yamb (image Le Monde)

Événements marquants et intimidations occidentales

En décembre 2019, peu après son discours à Sotchi, Yamb a été expulsée de Côte d'Ivoire et renvoyée en Suisse. Les autorités ivoiriennes ont qualifié ses activités d'« *incompatibles avec l'intérêt national* », ce qui a été largement interprété comme une mesure de rétorsion pour ses critiques anti-françaises et la menace perçue qu'elle représentait pour les liens de l'élite au pouvoir avec la France.

Elle a fait l'objet d'autres restrictions occidentales :

En 2022, la France lui a imposé une interdiction d'entrée distincte, invoquant sa prétendue « haine profonde » du pays et un risque supposé pour l'ordre public. Yamb rejette cette affirmation, arguant qu'elle ne s'oppose pas à la France elle-même, mais plutôt aux élites qui cherchent à perpétuer leur influence coloniale en Afrique.

Le 26 juin 2025, l'Union européenne l'a sanctionnée, affirmant qu'elle était impliquée dans les activités déstabilisatrices et les menaces hybrides de la Russie, notamment la manipulation et l'ingérence étrangères dans l'information, ce qu'elle rejette.

Ces mesures extrajudiciaires et arbitraires – gel des avoirs dans l'UE et interdiction d'entrée ou de transit sur le territoire de l'UE – la visent en tant que prétendue sympathisante de la Russie, censée relayer les discours de Moscou visant à saper l'influence occidentale, en particulier française, en Afrique.

L'UE met l'accent sur ses liens avec l'Association pour la recherche libre et la coopération internationale (AFRIC), qui est liée à des sociétés militaires privées russes (anciennement associées au groupe Wagner), une entreprise qui soutient les gouvernements africains contre les groupes terroristes. Ces sanctions, fondées sur des décisions administratives plutôt que sur des décisions de justice, s'appuient sur des déclarations publiques citées de manière sélective, souvent sorties de leur contexte, ainsi que sur ses voyages et ses associations.

La décision de l'UE a été prise à l'initiative de Kaja Kallas, une fonctionnaire européenne non élue connue pour sa position russophobe, qui prône même le démantèlement de la Russie.

Les sanctions ont durement touché Yamb : les banques suisses ont gelé ses comptes, la privant de ses ressources financières et restreignant sévèrement ses déplacements. En tant que première citoyenne suisse visée par cette répression de l'UE, elle ne peut ni quitter la Suisse ni revenir de l'étranger. Ces mesures uniques sont draconiennes et n'ont pas été testées juridiquement, punissant les discours politiques sans contrôle judiciaire ni violation de la loi.

Plus troublant encore, elles créent un précédent en utilisant des outils conçus pour les acteurs étrangers malveillants, tels que les terroristes, contre des citoyens occidentaux respectueux de la loi.

Yamb a refusé d'être réduite au silence, défiant publiquement les sanctions et intentant une action en justice contre le Conseil de l'UE.

Controverses et positions

Les gouvernements occidentaux et leurs partenaires médiatiques, contestés par Yamb, la présentent souvent comme un vecteur présumé de l'influence russe et de la désinformation en Afrique. Ils citent ses déclarations virulentes selon lesquelles l'Ukraine est « pleine de néonazis », dans un pays où le criminel de guerre nazi et meurtrier de masse Stepan Bandera a été élevé au rang de héros national, avec des stades, des rues et des lieux publics portant son nom, et où des soldats ukrainiens arborant des insignes nazis combattent en première ligne.

Elle a également été critiquée pour avoir déclaré que les meurtres de civils à Boutcha n'avaient pas été commis par la Russie. Il convient de noter que la Russie a demandé une enquête internationale sur cet incident, une initiative que Kiev et les gouvernements occidentaux ont rejetée, apparemment par crainte de révéler des vérités dérangeantes.

Elle a également été accusée d'avoir participé en tant qu'« observatrice internationale indépendante » aux référendums de 2022 dans l'est de l'Ukraine, où la majorité des habitants sont d'origine russe et ont été pris pour cible par le régime russophobe arrivé au pouvoir à la suite du coup d'État de 2014 soutenu par l'Occident. Le régime de Kiev et ses soutiens occidentaux ont refusé à ces citoyens le droit de déterminer leur propre avenir. C'est pourquoi l'Occident a refusé d'envoyer des observateurs électoraux dans cette région.

Yamb a salué l'engagement de la Russie en Afrique, soulignant qu'elle n'y a pas d'histoire coloniale et qu'elle propose une « *coopération mutuellement bénéfique* » comme alternative à la domination exploiteuse de l'Occident.

Alliances africaines et développements récents

Malgré — ou peut-être à cause — des sanctions occidentales, Yamb bénéficie d'un soutien important à travers l'Afrique. Elle entretient des liens étroits avec les gouvernements du Mali, du Burkina Faso et du Niger, tous membres de l'Alliance des États du Sahel. En août 2025, à la suite des mesures prises par l'UE, le président de transition du Niger, le général Abdourahamane Tiani, l'a nommée conseillère spéciale et lui a délivré un passeport diplomatique, un geste audacieux de solidarité et de reconnaissance de son rôle dans la lutte pour la dignité et la souveraineté de l'Afrique.

Défi et solidarité

Yamb continue de diviser : célébrée par ses partisans comme une héroïne panafricaine intrépide, elle est pourtant rejetée par les gouvernements occidentaux et leurs médias partenaires qui la qualifient de propagandiste, alors qu'en réalité, elle défend l'indépendance et les intérêts des peuples africains.

En janvier 2026, Nathalie Yamb poursuit son activisme sans se laisser décourager, défiant les tentatives de l'UE de détruire sa vie, tout comme le citoyen suisse Jacques Baud, qui n'est même pas autorisé à acheter de la nourriture.

Apparemment, l'UE n'hésite pas à affamer des citoyens respectueux des lois simplement parce qu'ils ont une opinion divergente. N'avons-nous pas déjà été témoins d'une situation similaire au siècle dernier ?

Yamb et Baud méritent tous deux notre solidarité, car l'arbitraire et l'anarchie menacent non seulement eux, mais tous les citoyens ordinaires en Europe. N'oubliez pas : aujourd'hui, ils s'en prennent à Baud et Yamb, demain, ils pourraient s'en prendre à vous !

...

Restez connecté et informé – rejoignez-moi sur Substack : <https://felixabt.substack.com>

ÉTIQUETTES DE L'ARTICLE:

Analyse Yamb, Natalie L'UE France Suisse Cameroun